



Commune de Maraçon  
Route du village 11  
1613 Maraçon

Suisse

Châtel-St-Denis, le 02/05/2024

**RAPPORT D'ANALYSES N° 2024-04-15228 : 077808**

**Analyse microbiologique d'eau**

Prélevé le: 29/04/2024 par : Le client  
Lieu de prélèvement : N/A  
Température du Prélèvement: 11.0 °C

Réceptionné le 29/04/2024 14:25:52 par : Luc Pythoud  
Température de réception au laboratoire: 9.7 °C  
Température de stockage au laboratoire: entre 2 et 5 °C  
Début d'analyse 29/04/2024

Désignation de l'échantillon : **Steve Schorderet, route des Mosses 12, 1613 La Rogivue**

Lot N°: N/A

Catégorie normative: OPBD 817.022.11 : l'eau potable - eau d'installations de baignade et de douche accessibles au public

Germes recherchés	Résultats	Valeurs de tolérance	Unité	Normes Méthode
Germes aérobies mésophiles totaux	<1	300	UFC/ml	ISO 6222*
Escherichia coli	0	0	UFC/100ml	ISO 9308-1*
Enterococcus spp	0	0	UFC/100ml	ISO 7899-2*

UFC: Unité Formant Colonie

**Conclusion:**

Eau conforme aux exigences de l'ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD 817.022.11) pour le ou les critère(s) analysé(s)



Anissa Dervey  
Laborantine

Les résultats figurant sur ce rapport ne concernent que le produit soumis à l'essai. Les informations en relation à l'échantillon ont été transmises par le client, à l'exception des données récoltées sur place par nos soins. Les données mises à disposition par le client peuvent avoir une influence sur la validité des résultats d'analyses.

Des renseignements sur la fiabilité analytique (incertitude de mesure) peuvent être obtenus auprès du laboratoire. Pour des résultats proches d'un critère d'interprétation, l'incertitude de mesure est prise en compte pour l'évaluation et est commentée en conséquence.

Le rapport ne peut être reproduit partiellement. L'utilisation de résultats individuels est autorisée si leur source est citée. Nos conditions générales font partie intégrante du rapport.

\* Analyses couvertes par l'accréditation. L'accréditation du SAS atteste de la compétence du laboratoire.

(1) Analyses sous-traitées.